

225C1801
FR0000121121-FS0884

24 octobre 2025

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EURAZEO

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 24 octobre 2025, le concert composé de la société de droit de l'Etat du Delaware Quatre Soeurs LLC¹, la société de droit belge Palmes CPM SA², Mme Natalie Merveilleux du Vignaux, Mme Cécile David-Weill, Mme Laure Renom de la Baume, Mme Alice Renom de la Baume, M. Pierre Renom de la Baume, Mme Béatrice David-Weill Stern et Mme Agathe Mordacq, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 octobre 2025, le seuil de 10% du capital de la société EURAZEO et détenir de concert, 7 308 081 actions EURAZEO représentant 14 613 217 droits de vote, soit 10,17% du capital et 14,13% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|--------------------------------|------------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Quatre soeurs LLC ¹ | 3 113 528 | 4,33 | 6 227 056 | 6,02 |
| Palmes CPM SA ² | 1 037 839 | 1,44 | 2 075 678 | 2,01 |
| Natalie Merveilleux du Vignaux | 827 156 | 1,15 | 1 654 312 | 1,60 |
| Cécile David-Weill | 566 720 | 0,79 | 1 133 095 | 1,10 |
| Laure Renom de la Baume | 42 413 | 0,06 | 84 826 | 0,08 |
| Alice Renom de la Baume | 40 950 | 0,06 | 81 900 | 0,08 |
| Pierre Renom de la Baume | 32 562 | 0,05 | 65 124 | 0,06 |
| Béatrice David-Weill Stern | 827 156 | 1,15 | 1 654 312 | 1,60 |
| Agathe Mordacq | 819 757 | 1,14 | 1 636 914 | 1,58 |
| Total concert | 7 308 081 | 10,17 | 14 613 217 | 14,13 |

Ce franchissement de seuil résulte d'une réduction du nombre total d'actions et droits de vote EURAZEO par annulation de 1 160 000 actions.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée ;

« Les sociétés Quatre Soeurs LLC, Palmes CPM SA, Mmes Natalie Merveilleux du Vignaux, Cécile David-Weill, Laure Renom de la Baume, Alice Renom de la Baume, M. Pierre Renom de la Baume, Mmes Béatrice David-Weill Stern et Agathe Mordacq agissent de concert au titre d'un pacte d'actionnaires conclu en date du 12 décembre 2022 et qui est entré en vigueur le 6 avril 2023.

¹ Domiciliée 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 18901, Etats-Unis et contrôlée par Mmes Béatrice David-Weill-Stern, Cécile David-Weill et Agathe Mordacq.

² Domiciliée 27 rue Ducale, 1000 Bruxelles, Belgique et contrôlée par Mme Nathalie Merveilleux du Vignaux.

³ Sur la base d'un capital composé de 71 925 760 actions représentant 103 408 515 droits de vote (compte tenu de l'annulation de 1 160 000 actions), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Le concert constitué des personnes susvisées déclare :

- que le franchissement en hausse du seuil de 10% du capital de la société EURAZEO résulte d'une réduction du nombre total d'actions et droits de vote EURAZEO et n'a, par conséquent, nécessité aucun financement ;
 - qu'il n'envisage pas de poursuivre ses achats ;
 - qu'il n'envisage pas d'acquérir le contrôle d'EURAZEO ;
 - qu'il n'a aucun objectif particulier s'agissant d'EURAZEO pour les 6 mois à venir ;
 - qu'aucune des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF n'est prévue ;
 - qu'il ne détient aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
 - qu'aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote d'EURAZEO n'a été conclu par le concert, et
 - que les membres du concert n'entendent pas solliciter une modification dans la composition des organes sociaux. »
-